

Charles-Philippe **DAVID**

LA GUERRE ET LA PAIX

*Approches contemporaines
de la sécurité et de la stratégie*

2^e édition revue et augmentée

SCIENCES PO
LES manuels



SCIENCES PO

LES PRESSES

Extrait de la publication

LA GUERRE ET LA PAIX

Du même auteur :

- Le 11 septembre 2001, Cinq ans plus tard*, Québec, Septentrion, 2006, (sous sa direction).
- Hegemony or Empire? The Redefinition of American Power Under George W. Bush*, Aldershot, Ashgate, 2006, (en co-direction avec David Grondin).
- Au sein de la Maison-Blanche. La formulation de la politique étrangère des États-Unis*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004, 2^e édition.
- La Politique étrangère des États-Unis. Fondements, acteurs, formulation*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, (avec Louis Balthazar et Justin Vaïsse).
- Théories de la sécurité. Définitions, approches et concepts de la sécurité internationale*, Paris, Montchrestien, 2002, (avec Jean-Jacques Roche).
- Repenser la sécurité. Nouvelles menaces, nouvelles politiques*, Montréal, éditions Fidès, 2002, (sous sa direction).
- La Guerre et la paix. Approches contemporaines de la sécurité et de la stratégie*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, 1^e édition.
- The Future of NATO. Enlargement, Russia, and European Security*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1999, (en co-direction avec Jacques Lévesque).
- Les Institutions de la paix. Intégration européenne et perspectives de sécurité*, Paris, L'Harmattan, 1997, (sous sa direction).
- La Consolidation de la paix*, Montréal et Paris, L'Harmattan, 1997, (en collaboration).
- Environnement stratégique et modèles de défense*, Montréal, Éditions du Méridien, 1996, (en collaboration).
- Les Leçons du conflit yougoslave. Des politiques de sécurité à redéfinir*, Québec, CQRI, 1995, (en co-direction avec Albert Legault).
- Au sein de la Maison-Blanche. La formulation de la politique étrangère des États-Unis de Truman à Clinton*, Québec, Presses de l'Université Laval, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1994, 1^e édition.
- Foreign Policy Failure in the White House*, Lanham (Md.), University Press of America, 1993, (en collaboration).
- La Guerre du Golfe : l'illusion de la victoire*, Montréal, Art Global, 1991, (en collaboration).
- La Fin de la guerre froide. Ses conséquences pour les relations internationales*, Québec, CQRI, Paris, FEDN, 1990, (sous sa direction).
- Les Études stratégiques : approches et concepts*, Paris, Fondation pour les études de défense nationale, Montréal, Éditions du Méridien, 1989, (en collaboration).
- La France face aux nouveaux enjeux stratégiques*, Montréal, Éditions du Méridien, 1988.
- Debating Counterforce. A Conventional Approach in a Nuclear Age*, Boulder (Col.), Westview Press, 1987.

Charles-Philippe DAVID

**LA GUERRE
ET LA PAIX**

*Approches contemporaines
de la sécurité et de la stratégie*

2^e édition revue et augmentée

SCIENCES PO
LES MANUELS

Extrait de la publication

Catalogage Électre-Bibliographie (avec le concours des Services de documentation de la FNSP)

David, Charles-Philippe

La Guerre et la paix. Approches contemporaines de la sécurité et de la stratégie.
2^e éd. revue et augmentée

Paris : Presses de Sciences Po, 2006.

ISBN 10 : 2-7246-0998-0

ISBN 13 : 978-2-7246-0998-1

RAMEAU : stratégie
sécurité internationale
guerre

DEWEY : 327.3 : Conflits internationaux.
355.1 : Guerre et activités militaires.
Questions générales

Public concerné : Public motivé. Niveau universitaire.

© 2006. PRESSES DE LA FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES

« Un commandant en chef ne se trouve jamais dans les conditions de *commencement* où nous sommes, nous théoriciens, pour examiner un événement quelconque. »

Léon TOLSTOÏ, *La Guerre et la Paix*

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	9
De l'ancien au nouveau millénaire	
INTRODUCTION	
Permanence de l'état d'insécurité	13
SÉQUENCE 1 - L'ORDRE SÉCURITAIRE	35
> CHAPITRE 1	
Stratégie et sécurité à l'aube du XXI ^e siècle	39
Les fondements conceptuels : sécurité, stratégie et usage de la force	40
Le champ des études stratégiques	41
Le concept de sécurité	45
Les théories et les écoles de pensée sur le concept de sécurité	50
> CHAPITRE 2	
La sécurité de l'État ou le « domaine réservé »	71
Les « boules de billard » et le jeu de Westphalie	72
L'état des menaces, de la sécurité et de la puissance	79
Quel nouvel ordre stratégique international ?	86
> CHAPITRE 3	
Fin de la sécurité militaire, début de la sécurité humaine ?	97
La déconstruction stratégique de Westphalie	98
Les menaces non militaires à la sécurité	109
De la paix réaliste à la paix libérale	120
SÉQUENCE 2 - L'ORDRE MILITAIRE	127
> CHAPITRE 4	
Des conflits postmodernes aux guerres prémodernes	131
Guerres, conflits et crises : comment s'y retrouver ?	135
Les conflits postmodernes : de l'ancien au nouveau millénaire	143
Les guerres prémodernes : du nouveau à l'ancien millénaire	151
> CHAPITRE 5	
Comment surmonter les dilemmes de la défense et de la sécurité ?	161
Plus on « course » moins on avance ?	162
Les alliances : fontaines de jouvence ou remèdes pires que le mal ?	172
> CHAPITRE 6	
Des stratégies modernes aux stratégies postmodernes	183
Les stratégies de l'ancien millénaire	184
Les nouvelles stratégies	192

SÉQUENCE 3 - LES STRATÉGIES DE SUJÉTION **205**

> CHAPITRE 7

L'immaculée coercition	209
La diplomatie coercitive : pourquoi, comment et dans quel but ?	210
Les moyens militaires et non militaires de la coercition	218
Les stratégies américaines d'intervention	226

> CHAPITRE 8

Le génie nucléaire retourne-t-il dans sa lampe ?	233
La délégitimisation des armes nucléaires	234
La prolifération des armes de destruction massive	245

> CHAPITRE 9

Sécurité coopérative, sécurité commune	257
De la paix négative à la paix positive : quelle forme de sécurité ?	258
Désarmement et contrôle des armements: concepts et approches	261
Désarmement et contrôle des armements: bilan et perspectives d'avenir	267

SÉQUENCE 4 - LES STRATÉGIES DE PAIX **277**

> CHAPITRE 10

Peut-on prévenir et résoudre les conflits ?	281
La prévention et la résolution des conflits : de quoi s'agit-il ?	282
Les stratégies de prévention et de résolution des conflits	289

> CHAPITRE 11

Les soldats de la paix	303
Les missions de paix : vue d'ensemble	305
Quelle stratégie pour quelle mission de paix ?	311

> CHAPITRE 12

Une gouvernance sécuritaire dans le nouveau millénaire	331
Gouvernance globale et régimes de sécurité	332
À quel avenir sont voués les régimes de sécurité ?	344

CONCLUSION

Douze clefs pour mieux comprendre la sécurité	357
---	------------

GLOSSAIRE	363
------------------	------------

BIBLIOGRAPHIE	373
----------------------	------------

INDEX	453
--------------	------------

LISTE DES ENCADRÉS	463
---------------------------	------------

AVANT-PROPOS

De l'ancien au nouveau millénaire

É lément fondamental des relations internationales, le champ des études de sécurité n'échappe pas plus que l'ensemble de la discipline aux profondes transformations et perturbations qui caractérisent l'humanité à l'orée du troisième millénaire. La reconceptualisation par les auteurs des études stratégiques, notamment des études de sécurité, soulève de nouvelles questions, présente de nouvelles approches et propose de nouvelles solutions pour affronter les défis de la guerre et de la paix. Toutefois, la connaissance et la maîtrise des outils du domaine de la stratégie demeurent les préalables incontournables d'une meilleure compréhension de ces défis. Il est d'autant plus important de réévaluer la pertinence et l'utilité de ces instruments que le changement de millénaire atteste de la continuité et de la discontinuité dans les modes de pensée stratégiques. En effet, l'« ancien millénaire » est une expression qui, dans cet ouvrage, recouvre quatre siècles depuis la mise en place, en 1648, du système *westphalien* de sécurité. Cette période européenne des relations internationales consacre l'État comme maître de la stratégie et attribue à la dimension militaire de la sécurité une importance prépondérante. Le « nouveau millénaire » des relations internationales voit le jour avec la fin de la guerre froide : il vient ébranler graduellement les fondements du système *westphalien* pour consacrer l'existence du système *post-westphalien* de sécurité qui remet en cause la prédominance et les desseins de la sécurité étatique au profit de la sécurité non militaire et non étatique.

Le passage dans un nouveau millénaire consacre-t-il la caducité des principes de l'ancien ? La sécurité étatique pourra-t-elle être remplacée par la sécurité humaine ? Les alliances de défense par les communautés de sécurité ? La sécurité nationale par des formes internationales de « gouvernance » sécuritaire ? Les conflits interétatiques par les conflits identitaires ? Les stratégies de guerre par des stratégies d'intervention et de coercition « immaculées » ? Les missions du maintien de la paix par celles de la consolidation de la paix ? La gestion des conflits à leur résolution, du contrôle des armements au désarmement ? Autant d'interrogations qui exigent un bilan des études stratégiques. Nous souhaitons ici présenter un regard complet et critique sur les théories, les explications et les notions avancées par de nombreux auteurs aux analyses diverses et aux avis parfois contradictoires. Au lecteur incombe le choix des interprétations qui lui conviendront.

Les différences d'approche entre la littérature francophone (européenne) et celle anglophone (américaine et britannique), sur les questions de stratégie et de sécurité, sont marquées. L'approche française est surtout dominée par deux types de contributions :

celle des juristes, qui décrivent et analysent l'organisation des systèmes de sécurité ; celle des géopolitologues qui expliquent les conflits par l'influence de l'Histoire et par les rivalités de pouvoir et de territoire. À ces deux courants s'ajoute une nouvelle école, plus critique et de nature sociologique : elle procède d'une relecture des phénomènes internationaux, notamment en raison de la mondialisation et de l'interdépendance qui mettent en cause la souveraineté étatique. L'approche anglo-saxonne, pour sa part, aborde ces questions de façon résolument plus théorique et empirique, s'inspirant du foisonnement toujours constant des théories de relations internationales. Quoique plus anciennes, les écoles réaliste, idéaliste et libérale y sont persistantes et importantes. D'autres, comme le constructivisme et le post-modernisme, innovent et amènent une appréciation différente des enjeux de sécurité. C'est cette littérature anglophone qui mérite aujourd'hui d'être mieux connue des lecteurs francophones.

Ce livre se veut un manuel d'introduction au champ des études stratégiques. De semblables contributions existent amplement dans la discipline des relations internationales, mais n'ont curieusement pas leur place dans les ouvrages qui traitent de géopolitique, de stratégie, de guerre ou de paix. Alors que plusieurs sont spécialisés sur l'une ou l'autre de ces dimensions, très peu d'entre eux apportent à l'étudiant, au chercheur et au professeur une vue d'ensemble. La situation est d'autant plus étrange que l'abondance de manuels en études stratégiques et en études de sécurité, en langue anglaise, contraste nettement avec la pénurie que l'on observe en langue française. Dans le prolongement de la première édition de cet ouvrage, la deuxième édition a pour ambition de combler cette lacune dommageable. Cependant, six ans plus tard, les événements du 11 septembre 2001 puis l'invasion de l'Irak ont imposé une adaptation complète des thèses, des concepts et des théories au nouveau contexte de la stratégie et de la sécurité contemporaines.

Les objectifs de cet ouvrage sont pensés pour l'enseignant et l'étudiant qui y retrouveront une présentation pédagogique critique des principaux concepts et courants de pensée. Il s'agit là d'une introduction conceptuelle au domaine, illustrée par de nombreux exemples, et non d'une analyse de sujets d'actualité qui résistent mal à l'épreuve du temps. Cet ouvrage présente une variété de points de vue, sans hésiter dans certains cas à trancher ; il traite à la fois des enjeux de la guerre et de la paix, inséparables à notre avis de toute réflexion d'ensemble. Il retrace la contribution des principaux auteurs anglo-saxons qui ont influencé les recherches théoriques en stratégie et en sécurité. À cet égard, les références bibliographiques sont délibérément abondantes pour encourager les étudiants et les chercheurs à pousser plus loin la recherche. Les sources sont contemporaines, tout en n'oubliant jamais l'apport incontournable des classiques. Enfin, ce manuel est conçu comme une *introduction* et laissera sans doute la majorité des spécialistes sur leur faim qui auraient, assurément, souhaité que chaque question, controverse, approche ou perspective soit davantage approfondie. Pour offrir une vue d'ensemble des études stratégiques « en douze leçons », en un nombre de pages raisonnable, il était impératif de se limiter à l'apprentissage

essentiel des théories et des thèses. La qualité d'un tel apprentissage nous a semblé devoir primer sur le nombre de sujets discutés.

Cet ouvrage est le fruit de l'enseignement et de la recherche que je mène depuis vingt ans à titre de professeur, d'abord au sein d'une institution militaire (le défunt Collège militaire canadien de Saint-Jean) puis dans une institution universitaire (l'Université du Québec à Montréal). Ce manuel a bénéficié de l'expérience acquise dans ces milieux différents et pourtant si complémentaires, dans la mesure où la réflexion et l'action sont indissociables dans le domaine des études stratégiques et de sécurité.

Une telle entreprise n'aurait pu être menée à terme sans le concours de plusieurs personnes ayant aimablement consenti à prendre de leur temps. Je remercie tout d'abord le professeur Jean-Jacques Roche de Paris II-Assas, pour sa fidèle amitié. Les membres de la Chaire Raoul-Dandurand furent à mon égard d'une patience bienveillante et d'une aide considérable. Je voudrais souligner les remarques stimulantes des chercheurs et des étudiants qui m'ont côtoyé durant cette année de rédaction. En particulier, je remercie Étienne Lévesque pour ses commentaires et suggestions de même que Pierre-Louis Malfatto pour sa confection minutieuse de l'index. Mes remerciements les plus sincères vont aussi à Geneviève Vandesande, des Presses de Sciences Po, pour son appui et sa confiance. Enfin, je tiens à témoigner toute ma gratitude à Élisabeth et Jean-Claude Vallet, pour leurs corrections très appréciées du manuscrit tout au long de sa révision.

Montréal
Septembre 2006

INTRODUCTION

PERMANENCE DE L'ÉTAT D'INSÉCURITÉ

Peut-on véritablement parler de « retour à la case départ » après les attentats terroristes de 2001 ? L'invasion de l'Irak et les politiques de sécurité militaire de l'administration Bush ramènent-elles le système international à un état classique d'anarchie ? La sécurité est-elle redevenue « nationale » et « étroite », dans la mesure où la lutte contre le terrorisme redonne à l'État toute sa légitimité et les moyens de sa défense ? Peut-on affirmer, avec Dario Battistella (2006, p. 8), que nous assistons depuis cinq ans au « retournement du retournement du monde » – clin d'œil à la thèse de Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts (1999) qui annonçait la fin de la souveraineté et de la sécurité étato-centrée et militaire ? Battistella énonce en fait le « retour de l'état de guerre » dans le système international, durant la décennie 2000, qu'il explique par le triomphe du droit du plus fort et la prédominance américaine, état de guerre qui a provoqué trois ruptures dans l'évolution du système international : le changement de régime en Irak considéré par les États-Unis comme ennemi et non plus comme rival, la guerre préventive en lieu et place de la guerre juste, et le primat de l'unilatéralisme aux dépens du multilatéralisme. Ces fractures renvoient à l'anarchie hobbesienne et aux guerres impérialistes. S'agit-il vraiment d'un « retour » ou simplement d'une réaffirmation de l'ordre international fondé sur les empires et les guerres ? Avait-on vraiment quitté ce type d'ordre et un état de guerre inhérent au système international ?

Les événements qui se succèdent, depuis 2001, témoignent plutôt d'une *permanence* de l'état d'insécurité qui ne disparaît jamais de la scène politique, qui tout au plus s'efface, comme durant les années 1990, lorsque le contexte et les acteurs de cette scène l'autorisent. Évidente après 2001, l'insécurité était tout aussi présente après la fin de la guerre froide. Elle a évolué sous l'effet de nouvelles menaces et d'un exercice de puissance transformé. Le terrorisme et la guerre préventive représentent ainsi les deux faces d'une seule et même dynamique : les luttes d'influence, y compris le recours à la violence organisée, sont plus que jamais au centre des rapports internationaux. Dès lors, comment comprendre, plus de quinze ans après la fin de la guerre froide, cette permanence de l'état d'insécurité ? Cinq réponses sont possibles : le réflexe traditionnel du « dilemme de la sécurité », la menace non étatique nouvelle que pose le terrorisme international, la résurgence de l'hégémonie américaine accompagnée de son affirmation du droit à la guerre préventive, la faillite d'États comme accélérateur de violence, et la marginalisation du droit international qui ne parvient pas à surmonter les tentations impériales et unilatérales.

La sécurité n'est jamais acquise

« Depuis le 11 septembre 2001, nous sommes revenus à la case départ », affirme Alex MacLeod (2004a, p. 9) en ajoutant que « l'État, objet référent traditionnel de la sécurité nous suit partout ». On ne peut être plus exact. De nouveau, à l'instar de la guerre froide, l'ennemi est partout qu'il faut combattre à l'extérieur comme à l'intérieur de l'État. Le réflexe sécuritaire est donc simultanément traditionnel et nouveau. Il est traditionnel, car il repose sur l'incertitude de la menace (désormais surtout terroriste) qui conduit à élaborer des mesures de protection et de coercition pour prévenir le pire (d'autres attentats). En ce sens, la dynamique obéit au « dilemme de la sécurité » : ne connaissant ni les intentions ni les actions possibles du terrorisme islamiste, les États s'arment, se protègent et renforcent leur sécurité (nous analyserons ce concept dans le chapitre 2). Ce faisant, une spirale action-réaction s'ensuit, semblable aux réponses de sécurité classiques qui ont toujours été centrales dans l'explication des guerres. Le réflexe est nouveau car, pour la première fois, la menace terroriste est non étatique et transnationale. L'ennemi, rappelle-t-on, est flexible, n'a pas de résidence fixe et profite de la mondialisation – notamment de la perméabilité des frontières et de la faiblesse de la souveraineté – pour frapper les États et ses cibles. Il est sans similitude avec l'ennemi traditionnel de nature étatique. Même en face de cette évolution, car « asymétrique », les gouvernements des pays visés adoptent avant tout le réflexe de la sécurité territoriale et militaire. Est-ce dire que la sécurité, prise globalement, est semblable aujourd'hui à ce qu'elle était il y a vingt ans ? Les facteurs de continuité sont tout aussi marquants que les ruptures (Booth et Dunne, 2002 ; David et Roche, 2002, p. 131-144 ; Barnathan, 2004 ; Snyder, 2004 ; Battistella, 2004a ; Cox, 2005) :

Tout d'abord, malgré la surprise de l'attaque, il demeure qu'à bien des égards – et particulièrement si l'on observe les multiples attentats commis par Al-Qaïda contre les intérêts américains dans le monde durant les années qui ont précédé – les attentats du 11 septembre étaient prévisibles. Ces attentats sont également une conséquence des choix géopolitiques de la diplomatie américaine durant et après la guerre froide, d'une part en décidant durant les années 1980 d'armer les sbires de Ben Laden pour chasser l'Union Soviétique d'Afghanistan, et d'autre part en choisissant de soutenir militairement la monarchie d'Arabie Saoudite depuis la première guerre contre l'Irak, à compter de 1990. Il n'est nullement surprenant que la lutte contre le terrorisme provoque ainsi des dilemmes de sécurité dans plusieurs régions du monde.

Ensuite, l'ordre international est soumis aux aléas de la peur. Cette dernière découle d'une menace transnationale qui, paradoxalement, renforce les assises de l'État et de l'ordre westphalien, et ce faisant la défense du territoire et de la sécurité « nationale » aux dépens de la construction d'une communauté internationale. Cette dernière s'est révélée particulièrement divisée en 2003 lors de l'intervention américaine en Irak. Les aspirations à une société internationale se sont butées, comme cela a été le cas auparavant, aux velléités de la puissance hégémonique. Dans ce cas, une institution internationale comme l'ONU n'a été d'aucune utilité pour prévenir la

guerre, bien qu'elle ait refusé d'octroyer aux États-Unis la légitimité et l'onction nécessaire pour justifier leur action militaire. Si l'invasion n'a pu être enrayée, en revanche les normes de souveraineté et de non-ingérence demeurent intactes : le fait que la grande majorité des États aient voulu que ces normes prévalent en consacre la validité juridique et la pérennité politique.

En outre, les théories qui cherchent à expliquer la sécurité post-11 septembre sont toutes contestées et contestables (nous les présenterons tour à tour dans le chapitre 1). Ainsi, l'école réaliste classique ne prend pas en compte l'importance et l'influence des individus (comme Oussama Ben Laden) tandis que sa thèse stato-centrée sur la sécurité est réfutée ; la plupart de ses adeptes ont été jusqu'à contester le bien-fondé de l'invasion de l'Irak, vue comme une guerre de choix (inappropriée au vu des intérêts nationaux) plutôt qu'une guerre de nécessité. En revanche, les réalistes ont été fondés, après 2001, de rappeler l'importance centrale des rapports militaires et des conflits dans le monde, de même que la persistance de la nature anarchique du système international. Il en va ainsi des dimensions toujours cruciales que sont la puissance, l'influence et les capacités militaires de l'hégémon américain pour déterminer les fondements de la sécurité, et les réponses face aux menaces. L'école libérale ou transnationale traduit adéquatement les changements de la scène internationale, les turbulences associées au terrorisme, mais elle surestime la contribution des institutions internationales, de la paix démocratique, du libre-échange et du commerce, pour instaurer de meilleures chances de paix dans le système international. Aucun de ces éléments n'a pu prévenir le 11 septembre ou encore l'invasion de l'Irak. Cela est peut-être bien la preuve que les considérations de sécurité, ou d'insécurité *stricto sensu*, priment sur les dimensions institutionnelles, démocratiques et économiques de la conduite des rapports internationaux. Cela est plus évident encore dans le cas de l'école idéaliste, pour laquelle les mécanismes juridiques internationaux contraignent en principe les États à respecter les conventions auxquelles ils sont parties. L'après-11 septembre, et certaines des actions américaines, tempèrent largement les ardeurs et les espoirs des idéalistes à voir triompher le droit sur la force. Les écoles critiques analysent les identités changeantes, les valeurs, les normes, les discours et les métaphores, et offrent des perspectives différentes (par exemple post-modernistes ou féministes), pour comprendre à la fois la construction de la menace et les réponses qu'elle provoque (Campbell, 1998 ; Tickner, 2002 ; Beer et Hariman, 2004 ; Agathangelou, 2004 ; Walker, 2006). Elles n'expliquent pas toutefois les raisons pour lesquelles les transformations prennent place. Bien qu'elles ne s'entendent ni sur les causes, ni sur les interprétations, ni sur les solutions, toutes les écoles théoriques reconnaissent la prédominance des questions de sécurité dans le système international et la prévalence des vieux réflexes sécuritaires.

Enfin les notions d'ennemi, de guerre préventive, de changement de régime, d'unilatéralisme, sont bien anciennes et ont été à l'origine de plusieurs guerres dans l'Histoire. De nouveau, c'est davantage la pérennité que le « retour » de ces concepts qui semble marquante – quoique l'échec de l'intervention américaine en Irak ait considérablement réduit la portée et l'applicabilité de ces notions. À bien des égards,

concluent Ferguson et Rosenau (2004, p. 624), « les mondes d'avant et d'après les événements dramatiques du 11 septembre apparaissent identiques ». Les auteurs admettent cependant (et à l'instar de Dario Battistella) que ce jour funeste a amené ou confirmé des transformations importantes, comme l'avènement d'un monde multiculturel, comportant de plus en plus d'acteurs non étatiques avec lesquels l'État rivalise d'influence, les crises d'autorité, et la turbulence provoquée par la mondialisation du terrorisme. D'autres, tel Colin Gray (2002, p. 231), pensent qu'il est « improbable que les acteurs transnationaux comme Al-Qaïda, façonneront pour les décennies à venir l'environnement de (l'in)sécurité » car, selon lui, « la géopolitique, et non le transnationalisme, détermine le cours de l'Histoire ». Le débat reste ainsi entier sur les continuités et les ruptures de l'évolution du concept de sécurité (un thème sur lequel nous reviendrons dans le prochain chapitre).

Ce qui a changé toutefois est la réaffirmation de la sécurité nationale et, de manière concomitante, la percée – voire la progression fulgurante – en Amérique du concept de « sécurité intérieure ». Ainsi que l'observe Dominique David (2002, p. 38) : « les attentats du 11 septembre [...] ne nous font pas entrer dans un nouveau monde, mais nous expliquent, avec force, que ce monde est là. » L'auteur ajoute que « le 11 septembre, c'est l'irruption de la guerre chez nous » (p. 8). En d'autres termes, le terrorisme fait (re)prendre conscience de la dimension territoriale dans la pensée sécuritaire alors que, « un acteur majeur dominant [les États-Unis], a été frappé lourdement chez lui par une force qui ne lui ressemble pas » (p. 80). Le 11 septembre révèle à cet égard la vulnérabilité de la superpuissance américaine, alors que la mondialisation profite autant au terrorisme qu'elle profite au capitalisme : « dix-neuf hommes ont accompli ce qu'aucun adversaire de la superpuissance n'aurait espéré réaliser, un arrêt complet de l'économie américaine » (Flynn, 2002, p. 62). La porosité des frontières, l'interdépendance économique, la complexité et l'accessibilité des technologies de communication compliquent la surveillance du territoire et de ses abords. Chaque année, en effet, près de 500 millions d'individus, plus de 7 millions de containers maritimes, plus de 11 millions de camions et 2 millions de wagons, quelque 200 000 bateaux et 800 000 avions commerciaux, franchissent la frontière américaine (Flynn, 2000, 2004). La mise sur pied en 2002 d'une vision (et d'un nouveau ministère) de la sécurité intérieure, aux États-Unis, s'explique par la crainte de voir Al-Qaïda exploiter de nouveau la perméabilité des frontières américaines. En ce sens, la menace terroriste a entraîné une sécurisation accrue du territoire, donnant un souffle nouveau aux politiques et aux capacités de sécurité nationale du gouvernement des États-Unis (Iuss, 2002, p. 36-53 ; Iuss, 2004, p. 48-60). La sécurité intérieure a ainsi transformé l'appareil de sécurité nationale américain – à l'instar de la réorganisation de 1947 qui avait été menée pour adapter le pays au danger du communisme – cette fois pour combattre un ennemi à l'intérieur du pays. Du jour au lendemain, le défi de la guerre interétatique est devenu moins important tandis que celui de la surveillance policière et frontalière a pris de l'ampleur. Andreas et Price (2001) évoquent donc un changement de paradigme de la sécurité : « *from warfighting to crimefighting* » (p. 35). Les discours et les objectifs de la sécurité intérieure provoquent

une expansion fulgurante des ressources mises à disposition de l'État fédéral, de chacun des États de l'Union, des villes américaines – alors que les risques que le terrorisme tue un Américain sont de l'ordre de un pour 88 000. Trois millions de personnes dans le monde ont péri du Sida en 2003, 625 du terrorisme international. Pourtant, les dépenses en sécurité intérieure, qui se montent à 50 milliards de dollars, équivalent en 2005 au budget total de défense de la Chine. «Le fantôme de la menace est pire que la réalité», conclut Benjamin Friedman (2005, p. 24). Les risques d'attaques terroristes menées au moyen d'armes de destruction massive, utilisant des containers pour frapper des installations portuaires ou nucléaires, ou encore le cyber-terrorisme, sont autant de scénarios possibles... mais au bout du compte jugés peu probables par nombre d'experts qui estiment qu'Al-Qaïda ne constitue pas la seule menace grave pour la sécurité des États-Unis (Adams, 2004).

Repenser le terrorisme

Faisons-nous véritablement face à un « nouveau » type de terrorisme ? L'évolution du terrorisme islamiste annonce-t-elle une transformation durable des rapports stratégiques et de la sécurité ? On pourrait être tenté de répondre par l'affirmative, au vu de l'actualité des cinq dernières années. Le 11 septembre 2001 consacre en effet un terrorisme plus destructeur, aux finalités religieuses et nihilistes, et qui entraîne une guerre « globale » menée par les États-Unis justifiant les actions préventives et la conduite d'opérations spéciales qui transgressent les frontières. Pourtant, dès lors que l'on évoque la nouveauté de cette menace et son ampleur, de nombreux auteurs apportent des nuances importantes sinon de sérieuses réserves. Examinons la nature du problème, les débats sur ses prémisses, puis l'enjeu particulier du terrorisme islamiste, enfin les solutions envisagées.

1. Les statistiques sur le terrorisme se distinguent, durant ces cinq dernières années, par leur flou, leur manque de pertinence et leurs contradictions. Selon les rapports américains, émanant du département d'État et du centre national de l'antiterrorisme, il y aurait eu plus de 11 000 attaques terroristes en 2005 tuant près de 15 000 personnes (dont 56 Américains). De ce nombre, près de 400 attentats-suicides ont fait quelque 3000 victimes (soit 20 % de l'ensemble). Pourtant, en raison d'une méthodologie différente, le département d'État relevait en 2004 655 attentats majeurs faisant 1 907 morts, et 175 en 2003 – jusqu'alors le chiffre le plus élevé en 20 ans ! Comment expliquer ces écarts comptables ? C'est qu'en 2005, *tous* les actes terroristes sont inclus, et non plus seulement ceux relevant du terrorisme *international*, c'est-à-dire impliquant les citoyens non-combattants ou des territoires d'au moins deux États. Cela signifie que les actes terroristes *nationaux* sont comptabilisés en 2005 (ce qu'ils n'étaient pas auparavant) incluant ainsi ceux dans le Caucase, en Inde, au Pakistan et en Irak. Dans ce seul cas-ci, on compte 3 500 attaques et près de 8 300 victimes, soit 55 % du total. Le constat s'impose : les statistiques sont faussées dès lors que terrorisme national et international sont confondus. De même, la différence entre les chiffres de 2003 et 2004 s'explique par les attentats en Irak : près de 200 en 2004, soit le tiers du total de l'année et neuf fois

plus qu'en 2003. Voilà qui tempère le sens à donner au triplement du nombre d'actes terroristes d'une année sur l'autre, et à l'inflation statistique entre 2004 et 2005. À l'évidence personne ne conteste le fait que le terrorisme international est inquiétant et destructeur, mais quel danger représente-t-il exactement, notamment pour les Américains ? (Cronin, 2002, 2003 ; Hoffman, 2002 ; Krueger et Laitin, 2004 ; Mueller, 2005a)

- Durant l'année 2004, une année atypique en comparaison avec 2001, une soixantaine d'incidents a visé les intérêts des États-Unis (soit 10 % du total) et impliqué 103 de ses citoyens (soit un peu plus de 1 % des 9 321 individus tués, blessés ou kidnappés durant toute l'année). Aussi effroyable fut-il, le 11 septembre 2001 constitue ainsi une réelle anomalie, un séisme, dans la progression normale du terrorisme. En ce sens, il est sans précédent. En effet, à peine 1 000 Américains sont morts d'un acte de terrorisme international, aux États-Unis ou à l'étranger, durant les trente années précédant 2001. Les événements du 11 septembre prennent ici tout leur sens pour les Américains, alors que l'on dénombre près de trois fois plus de décès en cette seule journée. Peut-être peuvent-ils se rassurer du fait que durant tout le *xx^e* siècle, seule une quinzaine d'opérations terroristes ont tué plus de 100 personnes chaque fois. Mais peut-être doivent-ils s'inquiéter que, jusqu'au 11 septembre, jamais un attentat n'avait provoqué la mort de plus de 500 personnes ! En effet, il y a eu peu d'opérations terroristes kamikazes à grande échelle dans le passé, simultanées et réussies, comme celles qui ont frappé le Nord-Est des États-Unis. La minutie de la planification et l'organisation d'Al-Qaïda, et son action sismique spectaculaire, a peut-être changé le cours de l'Histoire – et certainement celle des États-Unis.

- Si l'on observe le développement du terrorisme sur plusieurs décennies, il y a des raisons d'être tout à la fois rassurant et alarmiste. D'une part, le nombre d'attentats internationaux est en réalité relativement constant depuis trente ans : 400 par année durant la décennie 1970, 500 durant les années 1980, 400 durant les années 1990. La tendance depuis 2000 se maintient si l'on inclut dans le calcul uniquement les actions terroristes internationales en excluant celles commises contre les soldats américains en Irak. D'autre part, les citoyens américains sont davantage victimes du terrorisme international et le pourcentage du total mondial qu'ils représentent augmente sensiblement : tandis que 474 d'entre eux sont tués ou blessés (sur 7 529, soit 6 % du total des victimes) durant la décennie 1970, 1 174 (sur 16 083, soit 7 %) le sont durant les années 1980, et 7 199 (sur 24 647, soit 29 %) le sont durant la décennie 1990. En revanche, le nombre total de morts dus au terrorisme international fluctue considérablement : 2 767 pour la décennie 1970 (276 en moyenne par année), 4 833 pour les années 1980 (483 en moyenne annuelle), et 2 520 pour la décennie 1990 (soit 252 en moyenne). L'attentat de septembre 2001 équivaut à lui seul au total de la décennie 1990. Personne ne sait si, et quand, il se répètera mais il demeure un événement rare. Pour cette raison, affirme Mueller (2005, p. 221), le terrorisme n'a peut-être rien changé sinon notre manière de penser, pour renverser la formule d'Einstein qui disait de l'arme atomique « qu'elle avait tout changé sauf notre manière de penser ».

2. On disait souvent que les terroristes cherchaient en général une très large audience sans pour autant vouloir faire de nombreuses victimes. «Par sa définition même, rappelle Courmont (2002, p. 159), le terrorisme a pour objectif d'effrayer les populations et les autorités prises pour cible, sans nécessairement provoquer de destructions massives». Cette forme de violence traduit bien toute la signification de la stratégie asymétrique, celle du faible face au fort, qui cherche à «utiliser tous les moyens possibles pour contourner des puissances» (p. 160). La formule semble avoir changé avec le 11 septembre et le dogme paraît plus proche de «faire en sorte que beaucoup de gens regardent, écoutent *et* meurent». Le terrorisme a toujours été considéré comme une action politique, menée par un acteur non étatique, utilisant la violence et menaçant de recourir à la violence, contre les populations innocentes, afin d'influencer un gouvernement. En infligeant une punition ou en perpétrant un acte de vengeance, en maintenant un climat de peur, le terrorisme avait traditionnellement des finalités politiques et idéologiques (voir le chapitre 3). Le 11 septembre a été beaucoup plus loin et les objectifs d'Al-Qaïda s'avèrent beaucoup plus complexes. Les moyens sont, le 11 septembre 2001, rudimentaires mais le résultat n'en est pas moins spectaculaire : la mort de milliers de civils et la destruction de deux symboles de la puissance américaine. «L'hyperterrorisme», mégalomane, frappe désormais aux portes, car plus destructeur et mondialisé (Courmont p. 170). Le terrorisme islamiste semble ne pas reculer devant la perspective de tueries de masse, reflétant en cela une dimension nihiliste. En cela, son terrorisme semble rompre avec celui du passé mais pour autant, peut-on parler de rupture historique ?

– Ehud Sprinzak (2000, 2001) analyse le visage, et le virage, du terrorisme suicidaire en parlant de «fanatisme rationnel». Utilisé pour la première fois à grande échelle par les Tigres Tamouls au Sri Lanka, ce terrorisme existe depuis le début des années 1980 et va croissant. Cette stratégie comporte, selon lui, des finalités politiques et il rejoint en cela les analyses de Robert Pape (2005b) pour lequel les attentats-suicides en Irak sont motivés par la lutte contre l'occupation américaine.

– Pour Thomas Homer-Dixon (2002) le 11 septembre correspond à l'arrivée du «terrorisme complexe», en d'autres termes, un terrorisme qui cherche à créer un climat de panique, de peur et de «perturbation massive» : «des attaques ayant un impact maximal sur la psychologie collective et sur nos sentiments subjectifs de sécurité et de protection. [Elles] agissent tel un gigantesque mégaphone, décuplant la portée émotionnelle du terrorisme» (p. 58).

– Lawrence Freedman (2002) parle, depuis le 11 septembre, de «troisième guerre mondiale» : les États-Unis sont devenus la cible d'Al-Qaïda parce qu'ils sont la puissance hégémonique, aux visées stratégiques et économiques, qui soutient des régimes «impies» (Arabie Saoudite, Égypte, Pakistan). C'est l'alliance entre les États-Unis et ces régimes autoritaires, notamment avec le déploiement de troupes américaines en sol saoudien à compter de 1990, qui a alimenté la détermination d'Al-Qaïda et suscité les attaques itératives contre la superpuissance américaine. Freedman

associe cette démarche à une sorte de « guerre de guérilla à l'échelle globale » (p. 79). Une nouveauté cependant, puisque pour la première fois, un mouvement terroriste contrôle une partie d'un État (l'Afghanistan), depuis lequel il peut organiser et mener l'attaque du 11 septembre : avant de détourner des avions, Al-Qaïda a d'abord détourné des pays. C'est un cas « non pas de terrorisme soutenu par un État, mais d'un État commandité par le terrorisme », note-t-il (p. 74).

- Il n'empêche que le terrorisme profite largement de la déterritorialisation des relations internationales, à l'instar du système financier mondial. Ses quartiers généraux sont les États faillis et en déliquescence, les pays où les gouvernements sont absents. Cette absence permet aux réseaux tel Al-Qaïda de recruter, financer et armer des terroristes sans entrave. D'où l'importance, selon la plupart des observateurs, et pour la communauté internationale de réhabiliter les États faillis, pour éviter le risque de voir ces pays instrumentalisés par les terrorismes avec la bénédiction coupable d'États désireux de confiner cette menace hors de chez eux – par exemple la relocalisation d'Al-Qaïda en Afghanistan, avec l'assentiment de l'Arabie Saoudite et du Pakistan, durant la décennie 1990 (Takeyh et Gvosdev, 2002).

- Le terrorisme du 11 septembre révèle le talon d'Achille de l'Occident : la guerre « irrégulière », « asymétrique » et de « basse intensité ». Les affrontements militaires de l'avenir n'auront rien de la guerre régulière, prévient Robert Kaplan (2002, 2005, 2006) : l'ennemi sera invisible et furtif, il attaquera les points faibles de la puissance, réinventera les formes de guerre primitive avec des armes rudimentaires mais efficaces, exploitera les territoires et les États où le droit ne s'applique plus – en faisant « autant de dégâts qu'un État » prévient Pierre Hassner (2002, p. 69). On assistera de plus en plus, selon ce dernier, à une lutte entre « barbares et bourgeois » dans une guerre prenant une forme nouvelle qu'il surnomme « la guerre caméléon » (p. 75).

- Dans la même veine, Michel Wieviorka (2002), constate la fin du terrorisme d'extrême gauche et la naissance du terrorisme religieux associé à l'islamisme radical : celui d'un « islamisme qui se fait guerrier faute de pouvoir continuer à être politique » (p. 33). Ainsi, le terrorisme d'Al-Qaïda a un sens bien différent de celui des années 1970 et 1980. Il s'est adapté aux conditions d'interdépendance qui s'offrent à l'ensemble des acteurs internationaux : il a une visée planétaire, il repose sur des réseaux de communication d'une grande souplesse, il profite d'un financement transnational, il recrute dans plusieurs pays, et il exploite habilement les territoires échappant au contrôle des gouvernements (tel l'Afghanistan ou le Pakistan). En l'état actuel des choses, ce terrorisme n'ouvre guère de porte à la négociation car il vise la destruction de l'ennemi.

- Audrey Cronin (2003) estime qu'une nouvelle ère du terrorisme a abouti en 2001, celle qui avait été amorcée lors de la révolution iranienne de 1979, qui a mûri avec l'occupation puis avec la défaite soviétique en Afghanistan dans les années 1980. Cette ère pourrait être celle d'une génération – au moins – dans le monde musulman

où une population de plus en plus jeune est en quête d'identité dans un contexte de pauvreté, de mauvaise gouvernance et d'humiliations historiques (Palestine, Tchétchénie, Cachemire, Irak, Abou Ghraib et Guantanamo...).

– William Banks (2005) redoute un terrorisme postmoderne, aux effets illimités qui, croit-il, n'hésitera pas à utiliser des armes de destruction massive lorsque l'opportunité se présentera (voir le chapitre 8). Stephen Krasner (2005a) s'inquiète lui aussi du terrorisme non conventionnel (nucléaire) qui métamorphoserait le système international, justifiant un regain des stratégies préventives (comme celle invoquée pour envahir l'Irak), l'abandon du principe de l'égalité souveraine entre les États, l'ingérence encore plus grande des États puissants dans les États faillis ou faibles, et la mise sous tutelle des États vulnérables ou en voie d'implosion.

3. Qu'en est-il exactement de l'organisation d'Al-Qaïda? Plusieurs recherches permettent de situer Al-Qaïda dans l'évolution du terrorisme :

– Marc Sageman (2004) qui a étudié Al-Qaïda en trace les grandes lignes : la majorité de ses membres, notamment ceux qui ont perpétré les attentats du 11 septembre, proviennent des classes moyennes ou supérieures, leur âge moyen est de 26 ans. Si une minorité est diplômée des écoles coraniques (les *madrasas*), la majorité est en réalité très scolarisée. La plupart n'ont aucun antécédent criminel, n'ont rien de théologiens, sont des immigrants de deuxième génération peu intégrés à leur société d'adoption, n'ont pas de problème psychologique apparent, et ont rejoint ce mouvement dans un autre pays que le leur. Leur adhésion semble volontaire et ne pas être due à un programme systématique d'endoctrinement : les individus ont graduellement glissé vers une interprétation radicale de l'Islam. Il y a, selon Sageman, un lien entre terrorisme et diaspora. La direction d'Al-Qaïda serait en effet majoritairement assurée par des Égyptiens ainsi que par des Saoudiens.

– Al-Qaïda est aujourd'hui en partie démembrée et transformée : « Djihad international plutôt que "Al-Qaïda" » affirme Jason Burke (2004, p. 18). Les autorités américaines affirment avoir à ce jour éliminé ou incarcéré trois quarts des dirigeants d'Al-Qaïda. Dès lors l'organisation a muté en un consortium de « franchises » très décentralisées. On ne retrouverait donc plus une seule mais *plusieurs* Al-Qaïda : l'organisation ne serait plus aussi centralisée et monolithique mais constituée d'un réseau de sympathisants, formant une nébuleuse de 20 000 hommes implantés dans une soixantaine de pays. Dès lors « la disparition de Ben Laden ne freinera en rien le militantisme islamique » prévient Burke (2004, p. 19). Son assise politique est fondée sur une vision de l'Histoire où le monde musulman a été maintes fois bafoué par l'Occident, vision exacerbée par la présence américaine dans la région. En ce sens, l'Afghanistan ayant perdu son caractère de sanctuaire, le théâtre irakien est devenu le vivier d'une nouvelle génération de combattants. Cette atomisation d'Al-Qaïda trouve sa traduction dans les attentats, revendiqués mais, semble-t-il, pas directement commandités par le mouvement, commis à Madrid en mars 2004 puis à Londres en